

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE L'AUDIENCE
DE LA MISE EN ETAT DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025
PRECEDEMMENT RENVOYÉES
A L'AUDIENCE DU MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025
SONT PLUTÔT RENVOYÉES EN BLOC
A L'AUDIENCE DU MERCREDI 03 DECEMBRE 2025 A 9H.

Fait à Lomé, ce 07 octobre 2025

LE GREFFIER EN CHEF


AMETQENYENOU Apédo